

# MALADIE PIEDS-MAINS-BOUCHE

## Informations sur les agents pathogènes chez l'homme – L'hygiène protège !

### Qu'est-ce que la maladie pieds-mains-bouche ?

La maladie pieds-mains-bouche est déclenchée par des virus et se caractérise par une éruption cutanée dans la bouche, sur la paume des mains et la plante des pieds. Le postérieur, les parties génitales et les coudes peuvent également être touchés. La maladie pieds-mains-bouche est répandue dans le monde entier.

### De quelle manière la maladie pieds-mains-bouche se transmet-elle ?

#### *D'homme à homme*

Les virus à l'origine de la maladie pieds-mains-bouche sont extrêmement contagieux. La transmission se fait surtout par le biais des mains.

Les agents pathogènes sont transmis d'homme à homme par contact direct avec les fluides corporels, notamment par le liquide s'écoulant des petites cloques. Le virus peut être transmis lorsque les mains entrent en contact avec ce liquide. Les agents pathogènes peuvent également se transmettre par les selles, notamment lorsque vous changez une couche.

Il est également possible de se contaminer par l'air. Lorsque l'on éternue ou tousse, on expulse de fines gouttelettes de sécrétions contenant les virus et c'est ainsi que l'entourage risque de se contaminer en aspirant ces gouttelettes.

#### *Par les objets contaminés*

Les agents pathogènes peuvent également se transmettre par le biais d'objets utilisés en commun, comme notamment les poignées de portes ou autres, ou les rampes d'escalier.

### Quels sont les symptômes de la maladie ?

Plus de 80 % des personnes contaminées par le virus ne présentent aucun symptôme, mais sont susceptibles de transmettre le virus.

Lorsque la maladie pieds-mains-bouche se déclare, les premiers symptômes sont généralement de la fièvre, la perte d'appétit et des maux de gorge. Un ou deux jours après l'apparition de la fièvre, le malade développe des petites taches rouges sur la muqueuse buccale, notamment sur la langue et les gencives. Plus tard, ces taches se transforment en petites cloques douloureuses. Un à deux jours plus tard, le patient présente des taches rouges, notamment sur les paumes des mains et la plante des pieds. Le postérieur, les parties génitales et les coudes peuvent également être touchés. Le malade ne présente pas forcément de démangeaisons.

La maladie pieds-mains-bouche se déroule généralement sans complications. Les personnes malades guérissent en cinq à sept jours, même sans traitement médical.

Des complications telles qu'une méningite, une paralysie ou une inflammation au niveau du cerveau sont rares. Dans certains cas individuels, on a pu observer la chute d'ongles (des mains ou des pieds).

La maladie est également bénigne pendant la grossesse et les complications sont rares. Il en est de même pour les nouveau-nés contaminés par leur mère lors de l'accouchement. Il peut arriver, très rarement, que les organes vitaux du nouveau-né (foie ou cœur) soient touchés.

# MALADIE PIEDS-MAINS-BOUCHE

## Informations sur les agents pathogènes chez l'homme – L'hygiène protège !

### Quand la maladie se déclare-t-elle et combien de temps est-elle contagieuse ?

En général, il faut compter entre trois à dix jours entre la contamination et l'apparition des symptômes de la maladie pieds-mains-bouche. Le liquide s'échappant des petites cloques de l'éruption cutanée est particulièrement contagieux. Le risque de contamination pendant l'éruption cutanée est particulièrement élevé et ne diminue que lorsque les cloques sont sèches.

Une fois que les symptômes commencent à disparaître, le virus reste virulent pendant plusieurs semaines dans les selles.

### Qui est particulièrement vulnérable ?

Tout le monde peut être contaminé par la maladie pieds-mains-bouche, elle est cependant surtout observée chez des enfants de moins de dix ans, en particulier à la fin de l'été et à l'automne.

### Que faire en cas de contamination ?

Les personnes malades doivent veiller à une bonne hygiène des mains et se tenir à l'écart des autres.

Les enfants atteints de la maladie pieds-mains-bouche ne doivent pas aller en collectivité afin de réduire le risque de contamination pour les autres. En règle générale, les enfants peuvent retourner en collectivité lorsque les petites cloques sont sèches, sans certificat médical.

Il n'existe pas de thérapie spécifique pour la maladie pieds-mains-bouche. Seuls les symptômes peuvent être traités, notamment par des antalgiques et antipyrrétiques, ainsi que des bains de bouche.

### Comment me protéger ?

Des mesures d'hygiène permettent de réduire le risque de contamination :

- ▶ Veillez à une hygiène scrupuleuse des mains. Lavez-vous régulièrement et minutieusement les mains à l'eau et au savon, notamment après avoir changé la couche ou après avoir essuyé votre enfant aux toilettes, ou après avoir été aux toilettes vous-même.
- ▶ Nettoyez minutieusement les objets tels que les jouets, poignées de porte, etc., que la personne malade aura touchés.
- ▶ Évitez tout contact rapproché avec les personnes malades tel que les embrassades.
- ▶ Ne partagez pas les couverts et verres.
- ▶ Demandez conseil à votre médecin quant à l'utilité des produits désinfectants pour les mains et les surfaces.

### Où puis-je m'informer ?

Pour toute information supplémentaire, vous pouvez consulter votre administration de santé locale.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site Internet du Robert Koch-Institut ([www.rki.de/Hand-Fuss-Mund-Krankheit](http://www.rki.de/Hand-Fuss-Mund-Krankheit)).

Vous trouverez des informations sur la protection contre les infections sur la page de la Bundeszentrale für gesundheitliche Aufklärung ([www.infektionsschutz.de](http://www.infektionsschutz.de)).



STEMPEL

Éditrice :  
Bundeszentrale für gesundheitliche Aufklärung, Cologne.  
Tous droits réservés.  
Rédigé en collaboration avec le Bundesverband der Ärztinnen und Ärzte des Öffentlichen Gesundheitsdienstes e.V. et avec l'accord du Robert Koch-Institut.  
Ces informations publiques peuvent être consultées et téléchargées gratuitement sur le site web  
[www.infektionsschutz.de](http://www.infektionsschutz.de).